



Université de Franche-Comté

La CGT infos N°54

Juin 2022



cgt@univ-fcomte.fr



cgt-fercsup-ufc.bee.wf/



@CGTFERCSupUFC

Les services de santé sonnent l'alerte

Après de multiples relances auprès de la présidence pour obtenir un rendez-vous pour discuter de leurs conditions de travail, les services de santé des personnels et des étudiants ont demandé de l'aide aux organisations syndicales de l'université. Une réunion a donc eu lieu le 7 juin en présence de la quasi-totalité des personnels de santé, de représentants syndicaux, du VP RH, de la VP Vie étudiante, du DGS et de la DRH. Plusieurs points ont été abordés. Manque de politique claire, locaux en décrépitude, salaires, contrats, la liste est longue et inquiétante. En face, de l'écoute mais des réponses souvent technocratiques et pas à la hauteur de la souffrance exprimée. Seul engagement : une rencontre avec la Présidente. Pourtant ont été évoquées des problématiques urgentes comme le renouvellement de contrats arrivant à terme début juillet ou le manque de moyens ne permettant pas d'assurer certains besoins primaires... Espérons que la prochaine rencontre, qui aura lieu le 1er juillet apportera des réponses plus concrètes.

Cellule SOS en danger

Sur la plateforme SOS de l'université, on remarque que les personnes qui composent la cellule ont changé. Pour rappel, au lancement de celle-ci, une chargée de mission était accompagnée de quatre personnels de santé. Exit ces derniers et a été ajouté le VP égalité, laïcité et prévention des discriminations. Pourquoi ce changement ? Les personnels de santé ne trouvaient pas leur place dans cette cellule dont son fonctionnement leur posait problème vis-à-vis de leur positionnement et leur déontologie. Nous n'entrerons pas dans les détails mais nous tenons à dire que nous sommes en complet désaccord avec le choix qui a été fait. On ne peut pas se passer des compétences des personnels de santé pour gérer des problématiques aussi délicates que le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. Accueillir des témoignages, accompagner les personnes n'est pas donné à tout le monde. La présidence souhaite travailler avec l'ensemble des acteurs pour trouver le bon fonctionnement. Pourquoi pas mais il ne faut pas que les relations personnelles ou la peur de froisser des susceptibilités interfèrent sur un sujet aussi important.

La certif en anglais c'est finie

Lors de notre lettre d'informations de mai, nous évoquions la certification en anglais que les étudiants de licence devaient passer pour obtenir leur diplôme. Pour rappel, aucun niveau n'était exigé, il fallait juste la passer. Nous trouvions cette situation totalement absurde et en contradiction avec ce que devait être un diplôme universitaire. Le Conseil d'Etat est d'accord avec nous ! Finie donc la certif ! Reste à savoir comment l'université va gérer avec la société qui a eu le marché et combien cela va nous coûter au final...

Elections SCASC : Merci !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont voté pour nous. Vous avez placé notre liste intersyndicale CGT-FSU-SUD en tête et nous gagnons 2 sièges par rapport aux dernières élections. C'est maintenant à nous de travailler au sein de son conseil et d'être à la hauteur ! Reste à savoir qui sera la future directrice ou le futur directeur du SCASC. L'appel à candidatures ne devrait pas tarder nous a-t-on dit...

Accord télétravail : nous votons pour mais nous ne signons pas

Et pourquoi donc ? Bizarre non ? La CGT n'assume pas son vote ? On vous explique tout. On sait que le télétravail est attendu par bon nombre d'entre vous et qu'il est une solution à de nombreux problèmes individuels (distance, mal-être, organisation personnelle...). Nous préférierions évidemment régler ces problèmes et nous resterons vigilants sur le fait que le télétravail ne soit pas la mesure qui cache des dysfonctionnements importants. Egalement, on croit aux collectifs de travail. Mais il était hors de question pour nous de vous priver de ça. Nous avons voté donc pour en CT même si tout n'est pas parfait. La Présidente nous a invité à apposer notre signature sur cet accord. Nous avons longuement réfléchi et voici la réponse que nous lui avons faite :

Mme la Présidente, chère collègue,

Nous vous remercions pour votre invitation et tenons à souligner le travail de concertation qui a mené à cet accord. Travail de concertation qui aurait dû être mis en place sur d'autres sujets et qui devra l'être dans le futur. Cet accord, que nous avons voté en comité technique, ne peut cacher tous les autres sujets non réglés à ce jour. Également, nous avons remarqué dans le passé de nombreuses difficultés à mettre en pratique tous les textes réglementaires et votre soutien nous a parfois manqué.

C'est pourquoi nous ne souhaitons pour l'instant pas nous associer à la signature cet accord. Nous sommes prêts dans le futur à revoir notre position si nous voyons une amélioration dans les problématiques que nous évoquons.

Bien cordialement, La CGT FERC Sup de l'Université de Franche-Comté

RIPEC : après C1 et C3, voilà C2

La composante C1, c'est pour tout le monde, la C3, pour les ««« meilleurs »»» et la C2 pour les personnes qui occupent certaines fonctions. Cette partie du RIPEC devait remplacer toutes les primes de charges administratives (PCA) et les primes de responsabilités pédagogiques (PRP). Sauf que le ministère a limité le nombre de bénéficiaires, sous-estimant totalement le travail que nous effectuons pour faire tourner la machine. L'université a donc limité la C2 à quelques responsabilités (VP, chargé de mission, directeur et directeur adjoint de composante, chef de département IUT...), le reste basculant dans le référentiel. Deux précisions. La première est que les bénéficiaires de la C2 (hors cas prévus par le statut des EC) ne peuvent pas transformer la prime en décharges. Par exemple, notre VP RH et notre VP collegium vont devoir faire leurs 192h. Quel impact sur la qualité de leurs missions ? On peut se poser la question. La deuxième précision est que pour les PRAG/PRCE et les hospitalo-universitaires, il a fallu conserver certaines PCA et PRP car la RIPEC, ce n'est pas pour eux. Comment ça, on n'y comprend rien ?

Solidarité avec Alexis et Nastia - Appel aux dons pour deux étudiants russes

Tous deux ont décidé de rester en Franche-Comté pour continuer leurs études. Mais du fait de la guerre en Ukraine et des sanctions prises contre la Russie, leurs familles ne peuvent pas leur envoyer d'argent. Or, pour l'obtention d'un visa étudiant, Alexis et Nastia doivent faire la preuve qu'ils disposent de ressources suffisantes pour vivre (soit 615€ par mois). L'association Université de Franche-Comté en lutte est une émanation de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD. Son objet est de faire vivre la solidarité au sein de la communauté universitaire dans notre région. Nous lançons donc un appel à dons pour aider ces deux étudiants russes à rester en France.

Les dons peuvent se faire en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/ufc-en-lutte>